

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 22 MAI

A LA CHAMBRE

Séance d'hier jeudi. — Pendant qu'un orage éclatait sur le Palais-Bourbon, M. Le Hérisse montait à la tribune avec l'espoir de soulever un orage parlementaire.

Le député de Rennes posait au ministre de la marine une question au sujet des révélations faites sur des achats de canons à l'étranger et sur des ventes de poudre sans fumée. Ces révélations émanaient de M. Gerville-Réache.

M. Barbey l'a pris de haut avec les détracteurs de son ministère. Il a repoussé « du pied les insinuations » concernant la vente de notre poudre de guerre. Quant aux achats de canons à l'étranger, le ministre a déclaré avoir simplement fait acquisition de canons types, de calibre plus fort que ceux fabriqués actuellement pour la marine, dans nos ateliers. Son but est d'améliorer notre armement en fournissant à l'industrie française des modèles de comparaison, afin que nous arrivions à perfectionner notre outillage de guerre.

M. Gerville-Réache a demandé alors à transformer la question en interpellation, ne se trouvant pas suffisamment éclairé par les explications qui rassuraient M. Le Hérisse.

L'ancien rapporteur du budget de la marine a raconté que son patriotisme s'était alarmé des révélations à lui faites par un étranger, ami de la France, qui avait visité Londres et Berlin et constaté que notre marine était tributaire de l'étranger pour la fabrication des canons à tir rapide.

Il a cité des faits, notamment l'achat de deux canons à la maison Armstrong que le ministre avait payés un prix double de leur valeur. Pour les essais de ces canons on avait vendu de la poudre sans fumée.

M. de Freycinet a déclaré que cette poudre était dans le commerce et qu'il ne s'agissait pas de notre poudre de guerre.

Bref, M. Gerville-Réache accusait le ministre de faire fabriquer jusqu'à 160 canons à tir rapide d'un modèle repoussé par la commission technique et d'engager ainsi à tort et à travers les finances de son ministère. Il a conclu à la nécessité de soumettre au contrôle du Parlement le programme budgétaire des constructions annuelles faites par la marine.

M. Barbey réclamait l'ordre du jour pur et simple. Alors M. Brisson, rapporteur du budget de la marine pour 1892, est intervenu. Il a déclaré que la commission du budget s'était émue de l'infériorité « certaine » de notre armement naval à tir rapide; qu'elle avait demandé, en avril, des communications au ministre, lequel avait exigé qu'elles fussent « confidentielles ». Le rapporteur a ajouté qu'il avait accepté les fonctions de rapporteur avec la résolution bien arrêtée d'examiner sincèrement notre situation. Sa sincérité se manifesterait en toute liberté. Mais, en attendant, il estimait que l'ordre du jour pur et simple ne fut voté que si le ministre s'engageait à fournir à la Commission et à la Chambre toutes les explications nécessaires, indispensables pour « réparer le temps

perdu ». Les gauches radicales ont applaudi bruyamment ces menaces. Le ministre s'est soumis : il a promis de faire connaître à la Commission la situation de notre marine. On lui a octroyé, à mains levées, l'ordre du jour pur et simple.

L'orage n'éclatera que lors de la discussion du budget de la marine; il sera sans doute d'une rare violence, car l'électricité s'accumule dans l'atmosphère parlementaire.

L'Encyclique sur la question sociale

Le texte latin de l'Encyclique est arrivé à Paris. Plusieurs journaux attendront, pour donner le texte français de ce document, d'avoir reçu la traduction française faite à Rome, sous les yeux du Saint-Père, et qui n'arrivera que dans quelques jours.

Voici le résumé de l'Encyclique publiée par l'Osservatore romano :

« Après une brève introduction, le document pontifical combat la thèse socialiste qui conteste le droit à la propriété privée et voudrait constituer une propriété commune et collective. Cette théorie est contraire à la justice.

» Ensuite le Pape examine la solution que le christianisme peut apporter à ce grand problème. Il reconnaît que plusieurs éléments peuvent concourir à la solution des difficultés présentes; que plusieurs principes peuvent y coopérer, mais que le premier et le principal est l'Eglise et que, sans l'Eglise, les autres moyens et remèdes n'auraient point d'efficacité.

» L'Encyclique rappelle les enseignements de l'Evangile selon lesquels ouvriers et maîtres, capitalistes et prolétaires ne sont point destinés à se combattre mais à vivre en harmonie par l'observation des lois de la justice et de la charité. L'Eglise ne se contente pas de rappeler ces enseignements, elle s'efforce de les appliquer afin qu'ils deviennent des faits et inspirent la conduite des hommes.

» L'amour de Jésus-Christ envers les hommes est toujours vivant dans son Eglise.

» Le Pape admet, en thèse générale, que l'Etat doit concourir à la défense de la classe ouvrière. Dans des cas particuliers, l'Etat doit intervenir pour la sauvegarde de certains droits; c'est son devoir.

» L'Encyclique examine particulièrement les éventualités où l'intervention de l'Etat serait nécessaire.

» Ce sont la défense de la propriété privée, la tranquillité publique, les droits des ouvriers mêmes et leur tutelle morale et matérielle. A ce propos le document papal traite du repos dominical, des grèves, du salaire, des heures du travail, etc.

» Dans la dernière partie, l'Encyclique traite des associations ouvrières: sociétés d'assistance mutuelle, assurances en cas de malheur, de maladie, de vieillesse; des formes diverses du patronage pour la jeunesse et pour les adultes; des syndicats, surtout des syndicats mixtes.

» On y recommande entre autres les corporations, adaptées aux conditions actuelles du

travail et de la société. Tout en les laissant libres et autonomes, l'Etat doit favoriser, encourager, soutenir les corporations ouvrières.

» Le Pape parle longuement de ces associations, des principes fondamentaux qui devraient les inspirer et insiste surtout pour qu'elles soient pénétrées de l'esprit chrétien.

» Le Pape termine en approuvant et louant ce qui a déjà été accompli en ce sens, mais il insiste pour que l'on fasse davantage.

L'ambassadeur de France à Rome a envoyé à M. Carnot une copie richement brochée de l'Encyclique, avec une lettre autographe du Pape.

VOYAGE DE M. CARNOT

M. Sadi Carnot prend son rôle de souverain au sérieux.

Les coups de canon, les adresses dithyrambiques, les vivats, le parfum des fleurs et les fumées du vin de Champagne ont ébranlé sa pauvre cervelle.

Le maire de Nègrepelisse — fi! le vilain flatteur! — lui a déclaré qu'il succédait (dans ladite ville) à Louis XIII. M. Carnot l'a cru, et il joue au Louis XIV.

Mais nous vivons en l'an 1891, et, comme l'auguste voyageur est essentiellement moderne, il joue au Louis XIV républicain.

Mais voici plus fort : M. Carnot, à Toulouse, est traité de « co-prince ».

La chose est assez jolie pour être signalée.

Les réceptions se sont terminées par la présentation des maires de l'Ariège et de la Haute-Garonne.

M. Carnot est allé ensuite inaugurer le groupe scolaire des Amidonniers, puis il a visité la manufacture des tabacs.

Le Président est rentré déjeuner à la préfecture.

L'après-midi, il a inauguré la Faculté de médecine et remis un drapeau aux étudiants.

Dans le banquet offert, le soir, au Capitole, par la municipalité, M. Carnot, répondant au toast qui lui était porté, a remercié les Toulousains, dont il a vanté la supériorité artistique et littéraire qui les rend célèbres partout.

M. Constans et M. Bourgeois sont allés au banquet des instituteurs à la salle des Jacobins.

M. Constans dit que les instituteurs ont aidé à livrer les batailles qui ont été des victoires.

M. Bourgeois fait l'éloge des instituteurs et les engage à suivre les exemples de M. Constans.

M. Carnot a quitté Toulouse hier matin à 8 heures 1/2, allant à Luchon.

POUR LES OUVRIERS

Après avoir semé sur son passage un grand nombre de phrases d'un laconisme saisissant, qu'enregistrera l'histoire ou le vaudeville, M. Sadi Carnot a gratifié les Limousins d'un petit discours.

Il leur a dit que le sort des travailleurs tient une grande place dans ses préoccupations; que les Chambres sont pleines de sollicitude pour le monde du travail; que les élus du suffrage

universel s'occupe de tout ce qui touche à la santé, à la sécurité de l'ouvrier; que la République ne s'arrêtera pas dans la voie de la réalisation des réformes pratiques.

Il a réproché les conseils de violence et salué l'armée, « cette réelle école du devoir et du patriotisme ».

Ce sont là de bonnes paroles. Mais il ne faut pas aller bien au fond des choses pour savoir que la sollicitude de M. Carnot et celle des Chambres se sont surtout manifestées jusqu'à ce jour par des surcroûts d'impôts pesant lourdement sur le travail national et sur le travailleur, par des arrestations et par des fusillades.

Parler de « ce qui touche à la santé et à la sécurité de l'ouvrier » au lendemain de la tuerie de Fourmies, c'est abuser du droit reconnu à M. Sadi Carnot d'être lugubre jusque dans la plaisanterie. Le jovial Constans a dû « la trouver mauvaise ».

M. CARNOT À TOULOUSE

Nous relevons dans les journaux du soir la petite histoire suivante :

« On rit encore de la mésaventure arrivée à l'arc de triomphe élevé par les francs-maçons toulousains à la gloire de Carnot.

» L'allocation adressée par un F. va vous mettre au courant d'un accident véritablement malheureux :

« Monsieur le Président,

» La franc-maçonnerie toulousaine avait élevé ce modeste arc de triomphe en l'honneur du premier magistrat de la République. Une main criminelle ne nous en a laissé que des ruines, et nous venons vous exprimer nos regrets de ce qu'il n'est plus digne de vous. »

Il paraît que des farceurs s'étaient permis de brûler le monument! Ces gens-là ne respectent rien.

Ecoutez maintenant la contre-partie, le fin langage du cardinal Desprez :

« Monsieur le Président,

» Je suis heureux de vous offrir les hommages du respect que nous devons à la première magistrature du pays.

» Une véritable grandeur ne subsistant qu'à l'aide des principes de l'Evangile, je vous prie d'user de votre influence, afin que rien n'affaiblisse parmi nous celle de l'apostolat catholique.

» En servant l'Eglise, le clergé n'oublie pas la France, et aux heures difficiles montre jusqu'où le patriotisme s'élève quand il est soutenu par la religion. Dieu et la Patrie! voilà notre devise. »

La réponse de M. Carnot n'a pas été publiée. C'est dommage.

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — L'empereur Guillaume est toujours en voyage. Il est allé hier à Elbing visiter un chantier de torpilleurs. Répondant à une allocution qui lui était adressée par le bourgmestre, il a déclaré qu'il était convaincu

que, suivant toutes les probabilités, la paix ne sera pas troublée de longtemps.

La triple alliance. — La *Gazette de Cologne* croit savoir que le renouvellement de la triple alliance aura lieu bien plus tôt que ses adversaires ne le désirent.

ITALIE. — *Krachs en perspective.* — Le roi Humbert, qui visite en ce moment le nord-ouest de la Péninsule, vient d'avoir, à la gare de Gènes, avec le syndic de la ville, une conversation au cours de laquelle il aurait exprimé des opinions très pessimistes sur la situation financière.

Le roi aurait dit que l'Europe souffrait d'un malaise général, et que des télégrammes particuliers venus de Londres faisaient prévoir de nouvelles catastrophes. Le monde commercial est péniblement impressionné par la publication de cet entretien.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 21 mai 1891.

La Bourse est meilleure et l'ensemble de la cote finit en reprise. Le 3 0/0 s'avance à 93.50; le 4 1/2 0/0 à 104.15.

La Banque de Paris se négocie à 787, en nouvelle hausse de 2.50. Ce mouvement justifie nos prévisions, mais nous ne pensons pas qu'il doive s'arrêter de sitôt.

La Société Générale conserve une grande fermeté au cours de 475 dont elle ne s'est pas écartée au plus fort de la crise. Le Crédit Lyonnais fait preuve des meilleures tendances à 762. L'abondance des primes sur les actions de cet établissement montre la confiance de l'épargne dans une hausse prochaine.

La Banque d'Escompte se traite à 461. On cote le Crédit Foncier 1,250. Le Crédit Mobilier garde son courant d'affaires habituel à 375. Le comptant ne perd pas de vue la situation prospère des différentes affaires auxquelles s'intéresse cette société.

Les actions et parts Tour Eiffel ont d'assez bons achats au comptant à 320.

L'obligation première hypothèque des chemins de fer de Porto-Rico est très bien tenue à 275. Rappelons que le prochain tirage aura lieu le 4^{er} juin et qu'un coupon de 7.50 sera mis en paiement le 1^{er} juillet.

Les parts bénéficiaires du Crédit Provincial voient leur marché s'élargir de jour en jour. L'échange des parts nouvelles et des parts anciennes s'opère actuellement au siège social. Les Chemins Economiques font 414.25.

NOUVELLES MILITAIRES

FÊTE DE RÉGIMENT

Dimanche, le 136^e de ligne, à Saint-Lô, a célébré l'anniversaire de la bataille de Lutzen. La fête a commencé le matin par des exercices en plein air et un concours de tir entre soldats; l'après-midi, une kermesse très réussie a fort intéressé et amusé les habitants, qui s'étaient rendus en foule à la caserne; dans la soirée, le cirque, le théâtre et le café-concert

se sont trouvés bondés de monde. Le général de division Vosseur était venu de Rennes assister à la fête.

Au moment de la présentation du drapeau et avant la lecture de l'historique du régiment, il s'est passé une scène touchante. Sachant que l'un des habitants, un vieillard de 96 ans, M. Chantrenne, originaire de Metz, avait assisté comme artilleur à la bataille de Lutzen, où il a combattu à côté du 136^e, le colonel l'a fait conduire en voiture dans la cour de la caserne.

Des sous-officiers l'ont porté dans un fauteuil au milieu des soldats et des civils qui se pressaient autour du drapeau, et, après avoir prononcé quelques paroles, le colonel, au nom des officiers du 136^e, lui a donné comme souvenir une médaille en vieux argent. Une ovation a été faite au vieux conscrit de Lutzen; c'est ainsi qu'on l'a baptisé.

Chronique Locale ET DE L'OUEST

INCIDENT CLOS

Le *Courrier de Saumur*, impuissant à réfuter notre dernier article, écume de rage et déverse l'injure. Il est donc vaincu.

Inutile dès lors de revenir sur la taxe du pain, ni sur le fiasco de l'emprunt, ni sur le petit voyage d'agrément de MM. les conseillers. L'incident est clos, du moins quant à présent.

Mais bien d'autres questions s'imposeront prochainement à toute notre attention. Nous les traiterons par ordre.

Préparez-vous, *Courrier*! Vous n'avez pas de maître, venez-vous de nous dire? Allons, tant pis pour vous! « Ni Dieu, ni maître » est une mauvaise formule et qui porte malheur. Nous, nous en avons un devant lequel il faut bien tôt ou tard s'incliner: et ce maître, c'est Dieu! Voilà pourquoi nous sommes des catholiques, et ce nom nous suffit. Voulez-vous bien à l'avenir ne plus en chercher d'autre?

Cléricaux! Oh... quel vilain langage! Sachez qu'il n'y a plus aujourd'hui que des catholiques en face des francs-maçons!

AU SQUARE DU THÉÂTRE

L'heureuse idée qu'a l'*Harmonie Saumuroise* de donner des concerts sur la semaine a été agréée avec enthousiasme par de nombreux dilettantes. Malheureusement, hier soir, cette innovation n'a pas été favorisée par la température. Un vent glacial soufflait sans relâche, faisant grelotter auditeurs et musiciens, et les nombreux éclairs qui sillonnaient le ciel n'étaient certes pas de ceux qu'on nomme vulgairement « éclairs de chaleur ».

Les morceaux du programme ont été fort bien exécutés et applaudis, particulièrement la fantaisie sur la *Fille du Tambour-Major* qui se termine par le « Chant du départ », très brillamment enlevé, et arrivant à point comme une invite à s'en aller réchauffer chacun chez soi ses membres engourdis par une brise qui n'avait rien de printanier.

L'ÉCLIPSE DE LUNE

Nous rappelons que demain samedi, 23 mai, aura lieu une éclipse partielle de Lune (totale dans l'Est). La Lune sera presque sortie de l'ombre quand elle se lèvera pour nous, à 7 heures 56 du soir. Nous la verrons dans l'ombre et dans la pénombre jusqu'à 8 heures 39.

Mercredi a été célébré à Paris, à l'église de la Madeleine, le mariage de M. Henry Frisch de Fels, secrétaire de l'Union libérale et de la société l'*Afrique française*, avec M^{lle} Renandot, fille du général de ce nom.

Les témoins du marié étaient M. Georges Patinot, directeur du *Journal des Débats*, et M. Emile Pascal; ceux de la mariée, le général L'Hôte et le colonel baron Foache.

VAUDELLAY-RILLÉ. — Vol. — Dans la nuit de samedi à dimanche, des voleurs sont entrés dans une remise appartenant à M. Poupard, marchand de rouennerie: ils se sont emparés de quatre pièces de coton, de quelques bouteilles de vin et différents objets.

CIZAY-LA-MADELEINE. — Incendie. — Dimanche, le feu s'est déclaré dans un bois appartenant à M. Guérin, demeurant boulevard de Saumur, à Angers.

Un hectare de bois-taillis a été fortement endommagé par le feu, et les dégâts approximatifs sont de 500 fr.

CONTRIBUTIONS DIRECTES

L'*Officiel* enregistre la nomination de M. Rouveau, percepteur, qui passe de Saint-Astier (Dordogne) à Longué.

Au concours musical de Nantes, l'orphéon Sainte-Cécile de Cholet et l'harmonie de l'Union du Puy-Notre-Dame ont été très remarqués.

L'orphéon Sainte-Cécile de Cholet, classé en 3^e division, 3^e section, a eu un 4^{er} prix ascendant, palme de vermeil, pour le concours d'exécution, qui le range désormais en 3^e division 2^e section. Au concours de quatuors il a obtenu le 4^{er} prix, médaille de vermeil.

L'Union du Puy-Notre-Dame, fanfare, a remporté le 3^e prix de soli, médaille de vermeil, et le 2^e prix, médaille de vermeil, d'exécution.

ANGERS. — Nous avons la douleur d'apprendre la mort de M. André Joubert, conseil-

ler municipal d'Angers, décédé hier matin, à six heures, aux Lutz-de-Daon (Mayenne). Il n'était âgé que de 44 ans.

La corporation des jardiniers fêtera le cinquième anniversaire de sa fondation, dimanche prochain 24 mai, dans l'église Saint-Serge.

L'exposition de plantes en fleurs et de fleurs coupées, de la Société d'horticulture d'Angers, aura lieu dans la salle des Amis des Arts, place de Lorraine; l'ouverture en a été fixée au jeudi 4 juin prochain.

LOUDUN. — Samedi dernier, des voleurs se sont introduits la nuit dans le domicile de M. Lavigne, percepteur à Loudun. Après avoir fracturé des portes, ils n'ont pu s'emparer que de 20 francs, car M. Lavigne a la précaution de monter tous les soirs sa caisse dans sa chambre.

NANTES. — La société de Nantes vient de faire une perte cruelle en la personne de M^{lle} Marie-Ernestine-Claudine de Terray, comtesse de Sesmaisons.

Elle avait épousé le comte Olivier de Sesmaisons, agronome distingué, conseiller général de la Chapelle-sur-Erdre, député de la Loire-Inférieure en 1848, et s'était dévouée complètement à l'éducation de ses enfants.

Après la perte de deux filles chéries, elle avait reporté tous ses soins sur ses trois fils, dont elle a su faire des hommes remarquables.

Elle était, en effet, la mère du général de Sesmaisons, du colonel de cavalerie Jean de Sesmaisons et du R. P. Humbert de Sesmaisons, de la Compagnie de Jésus, mathématicien consommé, ancien directeur de Cantorbéry, ancien supérieur de la résidence de Nantes.

M^{me} de Sesmaisons était la grand-mère de ce jeune officier de dragons qui faillit être mortellement blessé le dernier jour du Concours hippique de Rennes.

LE MANS. — Le Conseil municipal du Mans a voté une motion de sympathie pour les victimes de Fourmies qu'une déplorable erreur et des ordres mal donnés ou mal compris ont frappés dans l'exercice de leur droit de pétition. Il a voté également un secours de trois cents francs.

La discussion a été très vive, plusieurs membres ayant déclaré que les ordres avaient été très bien donnés pour fusiller les manifestants.

TOUTES LES GLOIRES

On lit dans le *Journal du Loiret*:

« M. Brunet, l'un de nos plus anciens distillateurs orléanais, vient de créer une nouvelle liqueur à base de fruits, à laquelle il a donné le nom de *Sadi-Carnot*, en souvenir

L'Homme aux cent millions

PAR PAUL VERDUN

Dans le courant de l'après-midi, le juge d'instruction envoya demander au bazar du *Sultan* si, le 15 septembre, la maison avait bien vendu une valise en cuir, de telle forme et de telle longueur; il apprit également que les livres des magasins du *Tout-Paris* mentionnaient la vente, ce jour-là, à la même personne, de six chemises et de six gilets de flanelle rouge; c'étaient même les seuls gilets de cette couleur que l'on eût vendus le 15. Les prix indiqués par Mordy concordaient avec ceux inscrits sur le livre de vente.

Le coiffeur de la rue du Bac se souvenait parfaitement du client dont la voiture avait attendu à la porte. Il lui avait même vendu une lame de rasoir, détail indiqué par l'employé d'Odon Wegrow.

Enfin, les cochers des deux fiacres, dont, par un bonheur providentiel, Mordy avait retrouvé les numéros dans la poche de son pardessus, se rappelèrent les courses qu'ils

avaient faites avec lui. Celui qui l'avait amené jusqu'à la station placée à l'angle du boulevard de Grenelle et de l'avenue Lowendal put indiquer l'heure précise à laquelle il y était arrivé, grâce à une circonstance particulière:

— Le 15 septembre, dit-il, était un mercredi. Or, tous les mercredis, je dois me trouver à la place du Lion de Belfort, où je prends une vieille dame que je mène dîner chez ses enfants, qui habitent à la place de la République.

Je me souviens que ce mercredi-là, en m'arrêtant sur le boulevard de Grenelle, et en levant les yeux sur le cadran du kiosque, je m'aperçus qu'il était six heures moins vingt-cinq; je me dis: « J'arriverai en retard au Lion de Belfort; je serai attrappé! »

Et, de fait, j'eus beau fouetter Cocotte, j'arrivai en retard. La vieille avait attendu. Elle me dit d'une voix sèche: « Si vous êtes en retard encore une fois, je ne vous prendrai plus! »

Voilà comment je me rappelle l'heure exacte à laquelle j'ai déchargé mon client au coin de l'avenue Lowendal.

D'un autre côté, le registre de la station de la rue Mademoiselle, où Mordy avait pris une voiture, portait que le fiacre dans lequel il était

monté, s'était mis en marche à six heures un quart.

Grâce à ces deux renseignements, on peut rendre compte que l'employé n'était resté rue Fondary qu'un temps très court. Descendu à l'angle du boulevard de Grenelle, il avait dû mettre, chargé, comme il l'était, d'une valise volumineuse, au moins dix minutes pour venir chez lui. Il entra donc dans sa maison à six heures moins quinze.

La distance de la rue Fondary à la rue Mademoiselle exige d'un homme portant un fardeau dix à quinze minutes pour être parcourue. Or, puisque Mordy était parti de la station à six heures un quart, il avait quitté sa maison dix ou quinze minutes plus tôt, soit à six heures ou six heures cinq. Il avait donc séjourné au numéro 11 de la rue Fondary de six heures moins un quart jusqu'à six heures environ. Durant ce court espace de temps, il avait monté quatre étages, ouvert sa porte, empilé son linge, ses vêtements dans sa valise, bouclé cette dernière, refermé sa porte et descendu l'escalier. Il était impossible d'être plus prompt. Où aurait-il encore trouvé, dans ces quinze minutes, le temps d'aller sonner à la porte de son voisin; de parlementer avec lui

sous un prétexte quelconque; de le forcer, par son insistance, à continuer la lettre qu'il avait commencée; de le tuer et d'opérer les recherches dont les traces étaient demeurées si sensibles dans l'appartement de René Bernard. Evidemment, cela était impossible; d'ailleurs, la preuve de cette impossibilité était facile à obtenir.

Le juge d'instruction, Stéphan Mordy, Léon Renard qui s'était muni d'une valise, et un autre agent de la Sûreté montèrent en fiacre et se firent conduire à l'angle du boulevard de Grenelle et de l'avenue Lowendal. Ils se rendirent aussi vite qu'ils le purent rue Fondary, où Léon Renard garnit la valise de linge et d'effets. Ils descendirent rapidement l'escalier et gagnèrent la station de la rue Mademoiselle. Au moment où il ouvrait la porte de la voiture, Queyrat regarda sa montre; ils avaient dépensé, depuis le moment où ils avaient mis pied à terre sur le boulevard de Grenelle, dix minutes de plus qu'en avait employé Mordy le 15 septembre. Il n'avait donc pas eu le temps d'aller chez René Bernard et de le tuer.

Avant de rentrer au Palais de Justice, le juge d'instruction mena Mordy chez le coiffeur de la rue du Bac, qui le reconnut.

du voyage du Président de la République à Orléans.

Cette liqueur, dont la couleur est séduisante, est d'un goût fin et agréable. On lui a donné, cela va sans dire, toutes les qualités digestives, toniques, etc., que toute liqueur doit posséder.

VARIÉTÉS

Les corporations des arts et métiers de Saumur avant la Révolution

Les manifestations ouvrières du 4^{er} mai et les grèves qui les ont suivies ont attiré l'attention publique sur les questions sociales. Tout le monde s'accorde à reconnaître que la situation ne peut se prolonger, et qu'une révolution, d'ordre économique, est imminente.

Quelle sera cette révolution? Sera-t-elle pacifique ou violente? C'est la question que chacun se pose avec anxiété.

Pour éviter que l'évolution qui menace le monde industriel, et peut-être la société entière, ne prenne un caractère révolutionnaire, M. de Mun et ses amis ont cherché à constituer, en France, le groupe des socialistes catholiques. Leur but est d'enlever la direction du mouvement socialiste aux hommes exaltés qui proclament l'abolition des institutions actuelles comme étant le seul remède aux maux dont souffrent les prolétaires. La religion, disent-ils, doit être le tampon destiné à amortir le choc fatal, et ses ministres, dégagés des préoccupations humaines, sont les intermédiaires indiqués entre les patrons et les ouvriers.

Les événements de Fourmies, l'admirable conduite de l'abbé Margerin ont prouvé la justesse des vues de M. de Mun. On peut, dans la crise qui se prépare, compter sur le dévouement du clergé catholique.

Mais les socialistes catholiques n'ont pas seulement cherché à réveiller, dans le cœur des ouvriers, les sentiments moraux et religieux. Ils ont aussi tenté d'améliorer leur situation matérielle.

Au nombre des réformes qu'ils préconisent se trouve le rétablissement des corporations ouvrières, bien entendu avec toutes les modifications que comportent l'état social actuel. Mais le principe de l'association, qui fait passer les travailleurs de l'état de salariés à celui de propriétaires communs d'une partie indivise du capital, domine dans tous leurs essais d'organisation. Or, on sait que les corporations étaient des associations d'artisans, unis pour la défense d'intérêts communs. Que ces communautés aient dévié de leur but primitif, qu'elles soient devenues des corps fermés, des entraves au développement industriel, cela n'est pas douteux; mais l'idée première de ces institu-

tions était une ligne défensive sous le patronage de l'autorité religieuse. C'est à ce titre qu'elles sont recommandées par l'école socialiste catholique.

La Révolution de 1789 agissant à l'égard des corporations avec cette précipitation qui caractérise l'œuvre des législateurs novices, abolit les corps de métiers dans toute l'étendue du royaume. Sous prétexte de détruire l'esprit de particularisme, elle brisa un instrument précieux qu'il ne s'agissait que de perfectionner. Désormais, isolé, sans liens avec ses égaux, l'ouvrier se trouva livré au pouvoir arbitraire des patrons. On sait ce qu'il en est advenu.

Exploité par des industriels sans scrupules, attaché aux flancs de sa machine dont il devint un rouage, l'artisan se dégrada à mesure que l'art progressa. Il devint le prolétaire, l'homme des grèves, qui fait frémir la société et qu'elle redoute comme un danger.

La nécessité de réagir contre cet état d'isolement qui rend l'homme faible et mauvais, ne tarda pas à se faire sentir. Des syndicats furent créés, et l'ouvrier renoua à une partie de sa liberté, en échange d'une union dans un but commun.

Cela suffit-il? Non, au dire de M. de Mun. Le grand orateur catholique prétend que ces associations n'auront toute leur efficacité que lorsqu'elles auront retrouvé ce double caractère religieux et économique qu'elles avaient autrefois, et qu'il faut chercher à rétablir, du moins dans leur esprit, les corporations d'artisans.

J'ai donc pensé qu'une étude de ces corporations ouvrières, telles qu'elles existaient avant la Révolution, offrirait un certain intérêt. Les archives de la ville se trouvant riches en documents de cette nature, je les ai dépouillées, et je livre aujourd'hui au public le résultat de ces recherches.

Presque tous les corps de métiers de Saumur étaient réunis, avant la Révolution, en communautés. Les principales étaient celles des bouchers, des chirurgiens, des cordonniers, des corroyeurs, des savetiers, des sergers-drapiers, des tailleurs et des tisserands. Nous les étudierons successivement.

(A suivre.) O. DE CH.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

(Juin-septembre 1891)

Excursions en Auvergne et dans le Limousin

Permettant de visiter le Mont-Dore, La Bourboule, Royat, Clermont-Ferrand, Nèris et Evaux, avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre du 15 juin au 30 septembre des billets d'excursion en Auvergne et dans le Limousin, valables pendant 30 jours, au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers et Nantes,

ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, aux prix réduits ci-après :

Paris : 1^{re} classe, 108 fr.; 2^e classe, 81 fr.
Nantes : 1^{re} classe, 125 fr.; 2^e classe, 96 fr.
Angers : 1^{re} classe, 116 fr.; 2^e classe, 87 fr.
Le Mans : 1^{re} classe, 114 fr.; 2^e classe, 85 fr.
Tours : 1^{re} classe, 100 fr.; 2^e classe, 75 fr.
Blois : 1^{re} classe, 95 fr.; 2^e classe, 71 fr.
Orléans : 1^{re} classe, 95 fr.; 2^e classe, 71 fr.

ITINÉRAIRE

1^o Le parcours entre le point de départ et Vierzon, vice versa;

2^o Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Nèris (Bains de Nèris), Evaux (Bains d'Evau), Eygurande, Laqueuille (Bains de Mont-Dore et de La Bourboule), Royat (Bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et Saint-Yrieix, ou par Eymoutiers), Vierzon.

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égale à 10 0/0 du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire, des billets de voyages circulaires ci-dessus, ou inversement, des billets d'aller et retour de 1^{re} et 2^e classe, avec réduction de 24 0/0 sur le prix ordinaire des places.

Ces billets sont délivrés, soit au commencement du voyage pour aller rejoindre l'itinéraire du billet d'excursion dont ils forment le complément, et dont la demande doit être faite en même temps, soit au cours du voyage pour atteindre des points du réseau situés en dehors de l'itinéraire du billet d'excursion.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Avis essentiel. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance de Chamblet-Nèris à Nèris; — de la gare à la localité d'Evau et de Laqueuille au Mont-Dore et à La Bourboule.

Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au bureau du correspondant de la Compagnie, à Laqueuille, des billets d'aller et retour réduits de 25 0/0 pour le Mont-Dore et la Bourboule.

FAITS DIVERS

ABONDANCE DE HARENGS

La pêche aux harengs est, cette année, sur tout le littoral de la Baltique, si abondante, qu'on ne se rappelle pas avoir vu une pareille quantité de ce poisson depuis de longues années. Leur prix a, par conséquent, beaucoup diminué, et depuis des semaines on en vendait un panier (qui contient environ quatre-vingts poissons) à 42 centimes, et même on en a vendu à 2 centimes 1/2. Malgré cette modicité de prix, les pêcheurs ne trouvaient pas à se défaire de leurs marchandises, et des charriots entiers en ont été employés comme fumier.

AUTHENTIQUE

Un député, officier démissionnaire, se rendait l'autre jour en sapin au Palais-Bourbon.

Peu satisfait du pourboire qu'il venait de recevoir :

— C'est égal, s'écrie le cocher, t'es pas chouette pour tes camarades de promotion!

Tête de l'honorable, qui reconnaît, sous la livrée de l'urbaine, son ancien sergent-major à Saint-Cyr, M. de M..., qui passait alors pour avoir dans sa giberne le bâton de maréchal de France!

CONSEILS ET RECETTES

DESTRUCTION DES CHENILLES DU CHOU

Nous avons donné récemment un moyen pour éloigner les chenilles du chou; en voici un autre des plus simples et fort efficace, dit-on, pour défendre cette crucifère, — qui est non seulement utile comme aliment pour l'homme, mais qui fournit un excellent fourrage pour le bétail d'engrais et pour les vaches laitières, — contre les chenilles et les vers qui la dévorent. D'après une expérience faite récemment par les frères Poermel, cultivateurs d'une habileté éprouvée, le genêt a la propriété de faire périr les chenilles du chou.

Pour préserver les choux de ces voraces parasites, il suffit de placer des branches de genêt

vert dans les plants. Un rameau suffirait pour trois mètres carrés.

Avec la Poudre de Rogé, approuvée par l'Académie de médecine de Paris, on peut préparer partout, au moment du besoin, une limonade purgative, rafraîchissante et d'un goût exquis.

C'est le véritable purgatif des dames, des enfants, des personnes âgées et de tous les tempéraments délicats. Fabrication et gros, 19, rue Jacob, à Paris; détail : 9, rue du 4-Septembre, et dans la plupart des pharmacies. Prix du flacon : 2 fr. avec une instruction.

ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur.

HUILE D'OLIVES, extra vierge, de Nice

Véritablement pure, le 1/2 kilo 4 20
En bonbonnes de 5 kil. — 4 40
— de 10 kil. — 4 »

La maison ne vend qu'une seule qualité d'huile d'olives et la garantit absolument pure.

VINAIGRE BLANC d'Orléans, le litre » 50

— vieux — — » 70
— de vin à l'estragon, — » 90

Les vinaigres à 0 70 et 0 90 sont garantis pur vin

RAISINS A BOISSONS

Les Corinthe MARQUE L'ANCRE, vendus en sacs estampillés et plombés, sont de qualité irréprochable, ils sont les plus riches en alcool et donnent un vin très délicat. Se méfier des raisins de qualité inférieure et des contrefaçons.

S'adresser au représentant dans chaque ville, ou à l'Entrepôt général, 9, boul. Corderie, à Marseille. Un opuscule, "La vérité sur les Raisins Secs", est adressé à toute demande.

Maison BOUCHET. J. COUTARD, Successeur

Coffreur-Parfumeur, 2, rue Saint-Jean, SAUMUR

VOS CHEVEUX ne tomberont plus, ils conserveront leur couleur naturelle si vous employez la **Sève Capillaire Pomme et la Lotion** du docteur R..., qui en favorisent la croissance et détruisent les pellicules en 8 jours. Les personnes qui en font usage pour les soins de leur toilette voient repousser leurs cheveux en quantité.

Les MERES DE FAMILLE, soucieuses de conserver une abondante chevelure à leurs enfants, devront faire usage de la **Sève Capillaire Lotion** pour les soins de leur toilette.

La Lotion, 2 fr., la Pomme, 2 fr. 50.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé la

REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névralgie, larynite, névrose, dardes, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue.

Witry-lès-Reims (Marne), le 22 Octobre 1890.

Je fais personnellement usage de la Revalescière, et la prescris à mes malades particulièrement dans les affections du tube digestif, et dans tous les cas où il y a intérêt à soutenir et à ramasser les forces des malades; j'en ai toujours obtenu les meilleurs résultats.

Dr L. RAVAUD.

M. le Dr Elmslie écrit : Votre Revalescière vaut son pesant d'or.

Le Dr Vernoulen, d'Anvers, écrit, le 16 octobre 1888 : « J'ai prescrit avec le plus grand succès, et à plusieurs reprises, votre Revalescière. En ce moment encore, je traite un enfant qui ne devra la vie qu'à elle ».

Cette, 2 janvier 1890. Votre Revalescière m'a empêché de mourir; depuis dix-huit mois, c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO, Curé d'Yeu de Cette (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 6 fr.; 36 fr.; soit environ 20 c le repas; 45 ans de succès; 100,000 cures annuelles. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE ». Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre mandat - poste. — En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY & Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

Dépôt à Saumur : chez MM. COMMON, 23, rue Saint-Jean; J. Russon, épicier.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le 27 décembre 1890, enregistré et signifié,

Entre : M^{me} Marie Epierre, journalière, demeurant à Saumur, rue de Fenet,

Et : le sieur Théodore Goujon, maçon, demeurant autrefois à Chenefutte-les-Tuffeaux, et actuellement à Saumur, rue de la Visitation,

Il appert :
Que le jugement prononçant la séparation de corps d'entre les époux, rendu par le Tribunal civil de Saumur, le 4 août 1884, a été converti en jugement de divorce à la requête de M^{me} Goujon.

Pour extrait publié conformément à l'article 247 nouveau du Code civil, et en vertu de l'ordonnance rendue par le Président du Tribunal civil de Saumur, le 11 mai 1891, enregistré.

Saumur, le 21 mai 1891.
Signé : V. LE RAY.

Assistance judiciaire. — Adm. du 24 avril 1890.

Etude de M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de Saumur, le 6 novembre 1890, enregistré et signifié,

Entre : M. François Gallais, cultivateur, demeurant à Saumur, au Clos-Bonnet,

Et : M^{me} Nazarine-Eulalie Girard, son épouse, demeurant à Saumur, rue de la Croix-Verte,

Il appert :
Que le divorce a été prononcé entre les époux Gallais, au profit de la femme, par le Tribunal civil de Saumur, le 6 novembre 1890.

Pour extrait publié conformément à l'article 247 nouveau du Code civil, et en vertu d'une ordonnance rendue par M. le Président du Tribunal civil de Saumur, le 11 mai 1891, enregistrée.

Saumur, le 21 mai 1891.
Signé : V. LE RAY.

Assistance judiciaire. — Adm. du 26 juin 1889.

Etude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

A ADJUGER

PAR SUITE DE DÉCÈS

A Saumur, en l'étude et par le ministère de M^e LELIÈVRE,

Le Lundi 1^{er} Juin 1891, à une heure du soir,

La Jolie PROPRIÉTÉ De L'HERMITAGE

SISE A BAGNEUX (Près SAUMUR)

COMPRENANT : Maison de maître, Écurie, Remise, Buanderie ; Jardins d'agrément et potager ; Clos de vigne rouge en plein rapport.

JOUISSANCE DE SUITE
Mise à prix : 18,000 fr.

S'adresser à M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

CESSION DE BOULANGERIE

Suivant acte passé devant M^e BRAC, notaire à Saumur, le 22 mai 1891, M. ALPHONSE RAMEAU, boulanger, a cédé à M. et M^{me} RETIF-RENAUDIN, le fonds de boulangerie exploité par lui à Saumur, rue de la Visitation, 34, moyennant le prix et aux conditions stipulées à l'acte.

Les oppositions seront reçues au domicile des preneurs, 34, rue de la Visitation, ou en l'étude de M^e BRAC, notaire.

BRAC.

A VENDRE MAISON DE CAMPAGNE

Sur les bords du Thouet
Montreuil-Bellay (près Saumur).
Maison d'habitation, servitudes, terrasse et jardins.

M. DURAND, expert à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire).

A VENDRE

UNE MAISON située angle de la rue de la Maréchalerie et de la r. St-Nicolas. S'adresser à M^{me} LEFFET, 15, rue de la Maréchalerie, ou à M^e GAUTIER, notaire.

A VENDRE

COFFRES-FORTS INCOMBUSTIBLES, hauteur 120 cm, largeur 63 cm, profondeur 40 cm.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

CRÉANCE de 800 fr.
S'adresser au bureau du journal.

Grande et Belle CAVE A LOUER

Située rue de Fenet
S'adresser à M. TERRIEN aîné.

ENTREPOT CIDRE de Bretagne

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

UN JEUNE HOMME demande une place de COCHER.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE Un Ménage pour servir à la campagne, le mari cultivateur-vigneron, et la femme bonne basse-courrière.

S'adresser au bureau du journal.

M. BRETON, notaire à Varennes, demande de suite UN CLERC.

Royal Windsor LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris? Avez-vous des pellicules? Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils? **SI OUI!**

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats Inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les boîtes les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, rue de l'Échiquier, PARIS
Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve à Saumur, chez M. COUTARD, 2, rue Saint-Jean, M. MASCHET, rue Saint-Jean, M. RENÉ, rue Saint-Jean, M. PICHARD, rue Nationale.



AU PALAIS DES MARCHANDS ANGERS

Les Grands Magasins du PALAIS DES MARCHANDS tiennent le premier rang dans l'industrie de l'ameublement :

- 1° Parce qu'ils ont toujours un choix des plus considérables en meubles, depuis le meuble de style jusqu'aux meubles courants, tentures et literies ;
- 2° Que la qualité des meubles est toujours garantie ;
- 3° Qu'ils ont toujours les premiers contre-maîtres et les premiers ouvriers dans toutes les spécialités, ceux-ci ayant un grand avantage à s'attacher à une maison qui les emploie toute l'année sans chômage ;
- 4° Que les commandes, de quelque importance qu'elles soient, sont toujours livrées exactement ;
- 5° Que les prix sont toujours infiniment moins élevés à qualité égale que dans les spécialités.

Spécialité de Tentures murales dans tous les styles et tous les genres.

Toiles cirées et Linoléum

Hôtel-Restaurant des Trois-An cres
Ancienne Maison GUÉBINEAU
LIGNAIS, Succ^r
Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50
Excellents vins rouges et blancs
Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.

PENSION DEPUIS 60 FR.
SALONS & CABINETS PARTICULIERS
Dîners sur commande
PRIX MODÉRÉS

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE
Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE, S^r
Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,
fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Échanges et Locations de Pianos.
La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.
Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.
600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement.
Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.
La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

Épicerie Parisienne
IMBERT ET FILS
33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

SAVON BRITANNIQUE pour laver à froid
LE PAIN, 0 fr. 50
Suppression des lessiveuses et de l'emploi des cristaux-lessives, etc. — Importante économie de temps et d'argent. — Ce savon conserve le linge et lui donne une blancheur éclatante.

LEON FRESCO
CHIRURGIEN-DENTISTE
68, Quai de Limoges
SAUMUR
Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 MAI

FONDS	VALEURS FRANÇAISES	Nord	Obligations du CRÉDIT FONCIER	VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)
3 0/0 93 65	ACTIONS	1880 —	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	Compagnie parisienne du Gaz 363 50
3 0/0 1891 91 85	Banque de France 4440 —	Orléans 1515 —	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500 23 —
3 0/0 amortissable 93 90	Banque d'Escompte 470 —	Ouest 1051 25	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000 22 —
4 1/2 1883 104 20	Comptoir national d'Escompte 560 —	Transatlantique 515 —	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	— 6 0/0 2 ^e série 85 —
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)	Crépit Foncier 1255 —	Canal de Panama 31 50	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	— obligations à lots 595 —
Oblig. 1855-60 3 0/0 540 —	Crépit Industriel et Commercial 590 —	Suez 2620 —	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	Suez 5 0/0 remboursable à 500 —
— 1865 4 0/0 528 75	Crépit Lyonnais 762 50	VALEURS ÉTRANGÈRES	—	FONDS ÉTRANGERS
— 1869 3 0/0 415 —	Crépit Mobilier 370 —	Autrichien 4 0/0 or —	Est 3 0/0 anc. r. à 500 443 —	Emprunt russe 1862 5 0/0 98 50
— 1871 3 0/0 409 —	Dépôts et Comptes courants —	Dette d'Egypte 6 0/0 482 50	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500 445 50	— 1889 4 0/0 97 85
— 1875 4 0/0 521 —	Société Générale 475 —	Extérieur 4 0/0 73 —	Midi 3 0/0 ancien r. à 500 446 —	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série —
— 1876 4 0/0 522 —	Est 900 —	Hongrie 4 0/0 or 92 25	Nord 3 0/0 r. à 500 447 —	— 2 ^e —
— 1886 3 0/0 411 —	Paris-Lyon-Méditerranée 1490 —	Italie 5 0/0 92 25	Orléans 3 0/0 r. à 500 443 —	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)
Bons de liquidation 524 75	Midi 1320 —	Portugal 4 1/2 1888 323 —	Ouest 3 0/0 anc. r. à 500 444 25	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500 507 —

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,
Hôtel-de-Ville de Saumur 1891

Certifié par l'imprimeur soussigné,